

Boucle des coteaux Castillonnais



Visorando



Trace n° 56128720

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Au départ de Castillon-la-Bataille, terre d'histoire où prit fin la Guerre de Cents Ans entre les Anglais et les Français en 1453, cette randonnée vous mènera sur les coteaux dominant la ville et la vallée de la Dordogne.

Durée	Durée inconnue	Difficulté	Non renseigné
Distance	11,02 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	174 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	176 m	Commune	Castillon-la-Bataille (33350)
Point haut	102 m		
Point bas	9 m		



Description

(D/A) Le départ se fait depuis la Promenade Dubourdieu, au niveau du parc Renée Lach.

Suivre les quais Camille Pelletan et, avant le pont, tourner à droite pour passer sous la "Porte de fer".

(1) Au bout de la rue Vienne y Vienne, prendre à gauche puis de suite à droite après la petite place pour arriver dans la rue de la halle.

(2) Tourner à gauche sur la Place du 14 juillet, puis à droite pour arriver au niveau du feu tricolore. Aller en face en direction de la gare. Faire le tour du bâtiment, passer les rails et rejoindre la rue Montesquieu.

(3) Tourner à gauche et suivre la route jusqu'au croisement entre la rue Pierre de Coubertin et le chemin de la Fond du loup où vous tournerez à droite. Monter la côte et avancer jusqu'au chemin de Lacoste.

(4) Après quelques mètres sur le chemin en calcaire, prenez en face dans le chemin enherbé pour monter jusque dans le bois. emprunter la rampe pour accéder au plateau de Belvès-de-Castillon.

Passer entre les rangs de vignes et suivre le chemin dans les bois en face.

(5) A la sortie des bois, prendre à gauche sur le chemin en calcaire. Après la première maison sur votre gauche, tourner à gauche. Dans le premier virage, prendre à gauche dans l'allée de vignes. Suivez ce chemin jusqu'à la route goudronnée.

(6) Arrivé à la route goudronnée, tourner à droite et monter la côte jusqu'à l'entrée du bourg de Belvès-de-Castillon. Passer derrière l'église et tourner à gauche. Suivre la route à droite pour passer devant l'école.

(7) Dans le virage, prendre la route en face. Avancer jusqu'à l'entrée du Château de Castegens. Tourner à gauche sur le chemin en calcaire pour retrouver la route goudronnée où vous tournerez à droite.

(8) Dans le virage, prendre la route à droite et la suivre. Dans le virage à angle droit, prendre la route face à vous pour rejoindre le lieu-dit La Brande. Prenez face à vous la route longée par les arbres.

(9) A la pata d'oie, tourner à droite sur la Route de la Bataille. Dans le virage après l'étang, tourner à gauche sur le chemin en terre.

(10) Tourner encore à gauche sur le chemin entre les peupliers et suivez le chemin creux entre les arbres. Longer la parcelle de vignes puis tourner à gauche sur la route goudronnée. Suivre la route jusqu'au lieu-dit Horable.

(11) Traverser le hameau et suivre la route jusqu'au croisement où vous tournerez à gauche. Dans le virage, prendre la route qui monte légèrement sur votre gauche.

(12) Quitter la petite route pour rejoindre le chemin face à vous. Suivez ce chemin jusqu'à descendre vers le cimetière. Passer devant le cimetière et suivre la route sur votre droite.

Points de passages

- D/A Parc Renée Lach**
| N 44.853273° / O 0.036983° - alt. 11 m - km 0
- 1 Rue Vienne y Vienne**
| N 44.852847° / O 0.041989° - alt. 21 m - km 0.54
- 2 Place du 14 juillet**
| N 44.853823° / O 0.041573° - alt. 20 m - km 0.67
- 3 Tourner à gauche - Gare de Castillon**
| N 44.857316° / O 0.040698° - alt. 26 m - km 1.15
- 4 Chemin enherbé en face**
| N 44.865289° / O 0.04597° - alt. 39 m - km 2.52
- 5 Tourner à gauche**
| N 44.87053° / O 0.040831° - alt. 101 m - km 3.33
- 6 Bourg de Belvès-de-Castillon**
| N 44.876304° / O 0.034314° - alt. 81 m - km 4.26
- 7 Château de Castegens**
| N 44.878193° / O 0.028156° - alt. 99 m - km 4.9
- 8 Route sur la droite**
| N 44.878261° / O 0.024333° - alt. 91 m - km 5.28
- 9 Route de la Bataille**
| N 44.868919° / O 0.016645° - alt. 25 m - km 6.62
- 10 Chemin entre les peupliers**
| N 44.869873° / O 0.02198° - alt. 33 m - km 7.07
- 11 Lieu-dit Horable**
| N 44.86372° / O 0.024284° - alt. 90 m - km 8.04
- 12 Chemin en face**
| N 44.863188° / O 0.033212° - alt. 93 m - km 8.94
- 13 Rue Emile Zola - Gare de Castillon**
| N 44.857813° / O 0.036355° - alt. 27 m - km 9.77

(13) Tourner à gauche sur la petite route qui descend. Passer sous les rails et suivre la route jusqu'au croisement de la rue Pierre Curie et Bernard Lafon.

(14) Tourner à droite dans la rue Pierre Curie pour rejoindre l'avenue Gambetta.

(15) Tourner à gauche en direction du feu tricolore où vous irez en face. Après le feu, tourner à gauche en direction de la place du 14 juillet, continuer tout droit jusqu'à retrouver les quais et votre point de départ (D/A).

● **14 Rue Pierre Curie**

| N 44.855125° / O 0.040098° - alt. 20 m - km 10.27

● **15 Tourner à gauche**

| N 44.855436° / O 0.041546° - alt. 22 m - km 10.39

📍 **D/A Parc Renée Lach**

N 44.853273° / O 0.036983° - alt. 11 m - km 11.02

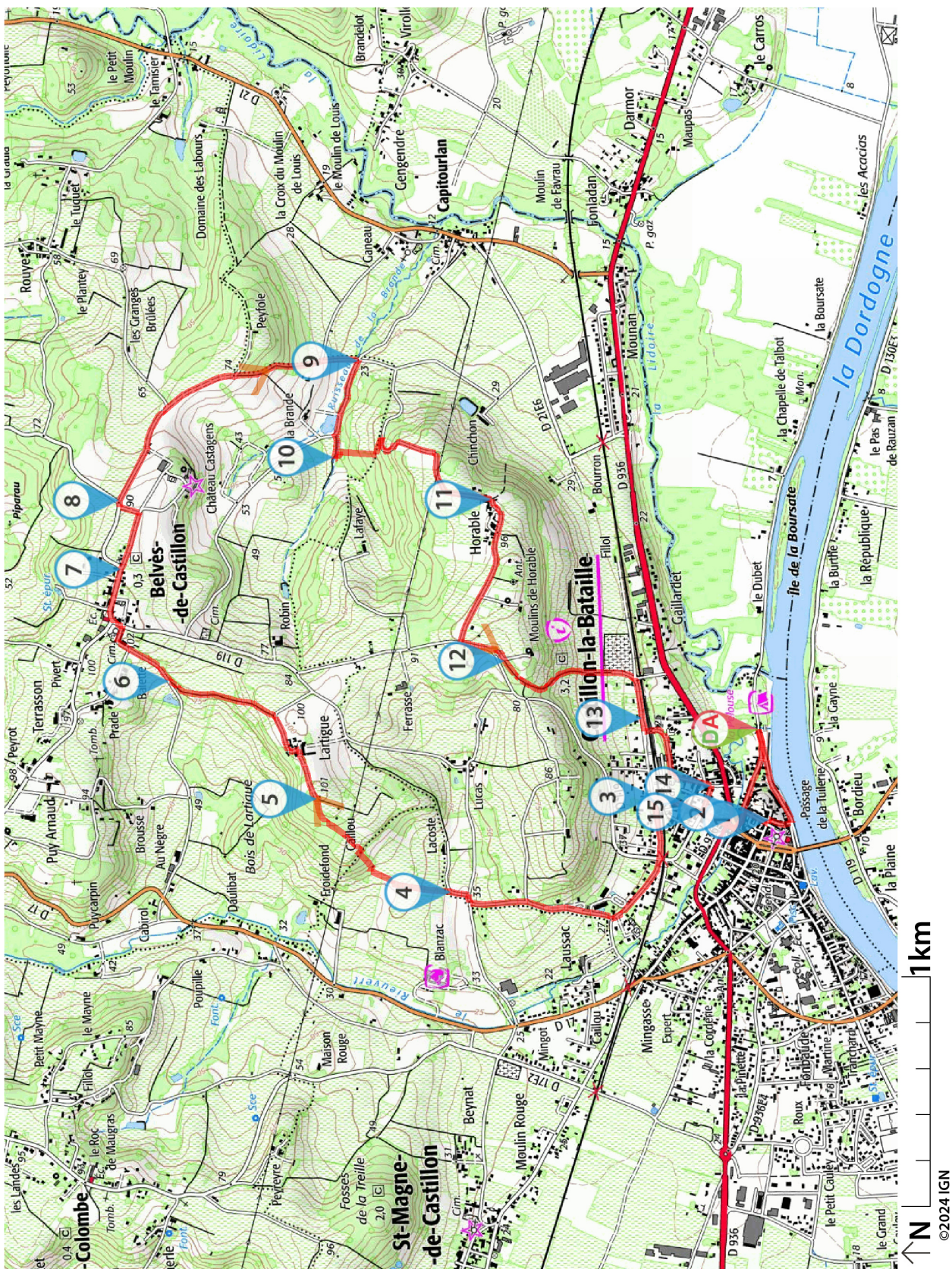
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-56128720/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



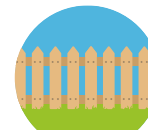
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.